



Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Suite à la décision de monsieur le Recteur lors du CTA du 23 janvier de refuser aux organisations syndicales un vote sur les points mis à l'ordre du jour à savoir, la répartition des moyens par département et par type d'établissement ou d'activité au prétexte qu'il considérait que ce n'était qu'un point d'information, nos fédérations (FSU et UNSA Education) dénoncent une telle pratique.

Dans la mesure où votre position serait identique à celle de monsieur le Recteur, les représentants élus des fédérations FSU et UNSA Education ont décidé de ne pas siéger dans cette instance.

Dans le contexte national de suppressions de postes, notre département subira 23 suppressions de postes dans le 2<sup>nd</sup> degré ainsi que 9 postes dans les écoles. Cela se traduit par le démantèlement des RASED, l'augmentation inacceptable des effectifs dans les classes de collèges, l'appauvrissement de la voie professionnelle et la mauvaise gestion de la réforme des lycées.

Votre position sur le vote, si elle est confirmée lors de ce CTSD, constitue un démenti sur le dialogue social prôné par le gouvernement et une affirmation du mépris de l'avis des représentants des personnels.

Ceci est également ressenti par les personnels comme une nouvelle atteinte au paritarisme et comme une contradiction avec le dialogue que vous avez voulu instaurer en vous rendant dans les différents établissements.

Si telle est votre position, nous refusons de participer à cette caricature de concertation qui transforme le CTSD en une simple chambre d'enregistrement.